

# LA FRANCE RÉPUBLICAINE

## JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
A LYON  
3, place des Cordeliers, 3

ABONNEMENTS

PRIX	3 mois	6 mois	1 an
pour Lyon	10 fr.	20 fr.	40 fr.
— le dépt du Rhône.	11	22	44
Hors du département.	13	25	50
Etranger.	Le port en sus.		



A dater du 1<sup>er</sup> novembre, le journal LA FRANCE RÉPUBLICAINE sera imprimé en caractères neufs.

Lyon, 23 Octobre 1872

Presque tous les journaux constatent le triomphe de la République au scrutin du 20 octobre. La seule différence, c'est que les uns s'en applaudissent, tandis que les autres le déplorent.

Deux ou trois seulement osent contester la victoire des républicains, en alléguant le chiffre des abstentions. Cette prétention est insensée. Quel droit ont-ils de plus que nous pour se les approprier ? Les électeurs qui ne votent pas font par là même preuve d'une indifférence qui ne permet guère de les classer d'un côté ou de l'autre.

Cependant, si les monarchistes insistent sur ce point, nous leur répondons que dans les communes rurales, où se produisent surtout les abstentions, ce sont en général les républicains qui s'abstiennent. Et la raison en est simple, c'est qu'au village ce sont les influences cléricales et monarchiques qui dominent presque toujours par le curé, par le notaire, par le château, souvent même par le maire, et que cela suffit pour intimider le paysan qui voudrait bien voter pour la République, mais que retient la crainte d'indisposer contre lui les gens qui disposent des terres et des procès-verbaux. Nous sommes donc convaincus que dans la plupart des communes, c'est la réaction qui bénéficie des abstentions, et s'il fallait en donner des preuves, nous n'aurions qu'à citer le fait récent de l'élection de M. Deregnaucourt, dans le Nord, qui, au second tour de scrutin a réuni 40,000 voix de plus qu'au premier.

Par conséquent, il n'y a pas à s'arrêter à l'argumentation de la Gazette de France et de ses deux ou trois feuilles monarchistes qui ont tâché de se rassurer par le même genre de raisonnement.

Quant au Journal de Paris, le moniteur officiel de l'Orléanisme, il a trouvé quelque chose de plus ingénieux. Dans le premier article, M. Louis Teste s'applique à démontrer que dans la réalité les radicaux ont été battus : « Deux fois, dit-il, caractéristique du scrutin du 20 octobre : une bonne moitié des électeurs inscrits s'est abstenue de prendre part au vote ; les candidats vaincus ont réuni entre eux un nombre de voix presque égal au chiffre des suffrages obtenus par les vainqueurs. D'où, ajoute-t-il avec une ironie des plus spirituelles, les radicaux tirent cette double conclusion que le pays tient énormément au droit électoral et qu'il est, en immense majorité, converti à la République. »

Mais son collaborateur, M. Jules Delafosse, n'est point de l'avis de M. Louis Teste. Dans la même page où nous venons de lire cette démonstration triomphante de la défaite de la République, nous lisons, non sans quelque étonnement, un grand article dont il suffira de citer les premières lignes :

« Les élections sont plus qu'une victoire pour la République ; elles sont, pour les radicaux, le signe d'une domination qui s'accuse et la promesse d'un prochain triomphe. Les officieux ne se hâtent point de méler leur fausset au chant de triomphe de leurs grands frères en République. Les plus battus ne sont pas les partis monarchiques, bien qu'ils prennent volontiers leur part d'une défaite qui pèse sur le parti conservateur tout entier, sans acceptation de drapaveau. La grande vaincue d'hier, c'est la divinité chère à Versailles ; c'est cette conception puérile et pourtant méiste que les profonds politiques du centre gauche montraient en idole et prétendaient nous faire adorer ; en un mot, c'est la République conservatrice. Hélas ! l'in-

génieuse fiction n'a pas même duré ce que dure une poupée dans les mains d'un enfant. A la place de ce hochet inutile, le peuple a bientôt fait de mettre une réalité pratique et bien vivante, qu'il puisse du moins comprendre, si elle ne lui sert à rien ; et cette réalité, c'est la République des républicains. »

Ces contradictions peignent bien le désarroi de la presse monarchique. Elle sent sa cause définitivement perdue ; elle comprend que chacune de ces élections apporte un argument de plus contre les prétentions des élus du 8 février. Elle ne peut se dissimuler surtout que chaque élection nouvelle dans un département annule du coup le mandat des députés antérieurement nommés, puisque tous les électeurs du département sont appelés à exprimer leur volonté dans chaque scrutin.

Aussi les partis monarchiques ont-ils complètement perdu la tête. Pendant que leurs organes les plus modérés se contentent d'enregistrer tristement les résultats qui constatent leur défaite, les autres poussent des cris d'aigle et se déclarent prêts aux résolutions les plus extrêmes.

Les fureurs de ces modérés n'ont rien qui nous inquiète. Elles ne font que mieux démontrer leur impuissance, mais il n'est pas sans utilité de considérer jusqu'ou'elles les emportent.

La tactique qui semble devoir prédominer, c'est d'exagérer les résultats de l'élection du 20 octobre, de représenter l'entrée à la Chambre des six républicains qui viennent d'être nommés, comme une nouvelle invasion de barbares. A les entendre, la France est livrée au minotaure ; le radicalisme, comme un monstre dévorant, menace de tout engloutir. Contre un pareil danger, il n'y a plus que la force. Il faut que l'Assemblée se hâte de prendre un parti. Il ne suffit plus de faire des lois, de chercher des expédients, il faut agir et agir tout de suite, couper court au mal et sauver la France d'elle-même.

Et il ne faut pas nous y tromper, ce n'est pas là un emportement passager ; c'est la vraie théorie monarchique. A quoi serviraient « les pasteurs des peuples » si ce n'était à conduire des troupeaux, à les protéger, à la défense de leurs propres folies ? Que peut être le roy pour des législatives, si ce n'est une sorte de pape laïque, omnipotent et infallible dans l'ordre temporel comme le pontife de Rome l'est dans l'ordre spirituel ? Que signifient les élections, les scrutins, les volontés de la « vile multitude » pour des gens qui se croient investis par la Providence du droit de prévenir et de châtier les erreurs des peuples ?

Ce qui nous étonne, ce n'est donc pas de voir les monarchistes faire appel à la guerre civile, inviter l'Assemblée de Versailles à se déclarer en opposition directe et violente contre les aspirations du pays, la sommer de fouler aux pieds la volonté nationale et de museler le suffrage universel. Tout cela est dans la logique de ses principes et découle tout naturellement de la théorie sociale qui forme la base de son credo politique.

Mais ce qui nous étonne, c'est de voir que ces mêmes gens, qui se mettent si cavalièrement au-dessus de toutes les lois politiques, qui n'hésitent pas à se déclarer résolus à ne reconnaître que celles qui leur conviendraient et qui font appel aux coups d'Etat, ne cessent d'accuser de violence les républicains qui les laissent faire et de se poser en face du pays comme les plus fermes colonnes de l'ordre et de la légalité ; ce qui nous indigne, c'est de voir que ni dans leurs professions de foi ni dans leurs journaux, ces hommes qui s'attribuent la mission providentielle de sauver la France, n'osent exposer nettement et clairement leurs principes ; c'est de les entendre parler de liberté, quand ils ne songent qu'à étendre sur toutes les manifestations de l'activité humaine le despotisme de leurs superstitions politiques et religieuses.

ses, c'est de voir enfin que pas un n'ose déployer franchement son drapeau, et que leur unique et persistante préoccupation est de mentir au pays et de le tromper par des promesses qui sont directement en opposition avec la vérité !

Il faut des moments comme celui-ci pour leur arracher leur secret. Dans leur emportement, ils oublient que le pays les écoute et prend note de leurs paroles. Ils détruisent en une heure le fruit d'une année de dissimulation. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Ils ne peuvent rendre à la République de plus signalé service.

Espérons que nos députés et que le gouvernement comprendront enfin la leçon que leur donnent en ce moment les monarchistes, et surtout qu'ils s'en souviendront, quand viendra le moment où ces ennemis forcés de la souveraineté nationale énonceront, au nom de la liberté, la prétention de réglementer le suffrage universel.

EUGÈNE VÉRON.

### NOUVELLES POLITIQUES

M. Ozene est reparti hier pour l'Angleterre, emportant les copies du traité de commerce dont la signature ne peut plus tarder. La durée du traité a été fixée à quatre années, parce que, à l'expiration de ce délai, les conventions avec les autres Etats arrivent à leur terme.

C'est là le motif qui a décidé de la durée de quatre années assignée au nouveau traité.

On lit dans le Bien public, organe officieux de la présidence :

« Il est à peine nécessaire de démentir une nouvelle qui circule depuis quelques jours, et de laquelle il résulterait qu'une clause secrète garantit à la Prusse que la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale ne prendra fin qu'après le paiement total de l'indemnité de guerre. »

« Non seulement cette clause n'existe pas, mais il est du devoir de la presse de repousser énergiquement tout ce que cette supposition aurait d'injurieux pour notre patriotisme. Ajoutons d'ailleurs que le gouvernement allemand n'y a jamais songé. »

Le même journal dit qu'il est toujours question d'une demande d'enquête qu'on suppose devoir être déposée par une portion notable des membres de l'Assemblée, sur les causes qui ont déterminé le ministère du gouvernement impérial à déclarer la guerre à la Prusse.

On ne peut prévoir, dit-il, les résultats d'une telle demande dont l'annonce commence à passionner les hommes politiques affligés des désastres que la France a subis à la suite de cette guerre si follement entreprise.

### Votes de l'armée

M. Forcade, candidat du bonapartisme et de tous les partis monarchiques réunis, dans la Gironde, n'a obtenu que 7,000 voix de la garnison de Bordeaux.

Sur ces 7,000, dit la Gironde, 2 viennent de la troupe, et 5 de la section spéciale formée pour le vote des officiers supérieurs ; 5 autres officiers supérieurs ont voté pour M. Caduc.

Ces chiffres sont la meilleure réponse, dit leur confrère, qu'on puisse faire aux journaux qui essaient de semer la haine entre l'armée et les républicains. Ils montrent que ces font les soldats des calamités et des excitations de la presse réactionnaire.

Voici d'autres résultats qui nous parviennent :

Dans le Calvados, le candidat républicain, M. Paris, a obtenu 240 voix, alors que les trois autres candidats n'en ont réuni ensemble que 167. M. Joret-Desclozières, 65 ; M. de Fournès, 80 ; M. Joret-Desclozières, 65 ; M. de Colbert-Chabannais, 22.

Dans l'Oise, l'armée a donné 319 voix à M. Gérard (de Blincourt), 204 à M. André Rousseau, tous deux républicains, comme on sait.

Godefroy dormait, calme et beau, revêtu de ses habits magnifiques. Un sourire effleurait ses lèvres. Sur une table, à côté de lui, reposaient son épée nue et ses pistolets armés.

Il y avait sur le front de marbre, sur les traits virils et jusque dans le souffle pur du gentilhomme, une expression si noble, si fière et si serene, que Leubert se sentit pénétré de respect. Il plia le genou et saisit la main du comte.

— Monseigneur !... s'écria-t-il, monseigneur ! au nom du ciel, réveillez-vous !... Godefroy s'agita faiblement ; une teinte rose colora ses joues ; il balbutia quelques paroles, puis retomba dans son lourd sommeil.

Et l'on entendait l'ouragan populaire gronder, se renforcer, grandir.

— Monseigneur, supplia Guillaume à voix plus haute, on attaque votre loyauté ? Votre honneur est en péril... Debout, comte de Thun, debout !

Une exclamation indignée répondit au doyen. La portière du corridor qui menait aux appartements de la comtesse se souleva. Dolorès était sur le seuil.

A la même minute, un tonnerre de cris monta de la rue.

— A bas le comte de Thun ! Mort au renégat ! Mort au traître ! Dolorès marcha vers la fenêtre qu'elle ouvrit violemment.

Enfin, dans les Vosges, les votes militaires se répartissent ainsi : Méline, 569 ; Mougnot, 446. Le chiffre élevé obtenu par ce dernier s'explique par les déclarations républicaines de sa profession de foi, que seules connaissaient les soldats.

Qu'on vienne encore nous dire que l'immense majorité de l'armée n'est pas républicaine ?

Résultat officiel pour l'élection de la Gironde :

M. Caduc, républicain	62,437	voix.
M. Forcade, candidat des bonapartistes et de la coalition monarchique	45,758	—

Résultat officiel pour le Calvados :

M. Ph. Paris, républicain	28,403
M. de Fournès, légitimiste	17,778
M. Joret-Desclozières (?)	15,060
M. de Colbert-Chabannais, bonapartiste	2,044
Voix perdues	447

Résultat officiel pour les Vosges :

M. J. Méline, républicain	31,231
M. Mougnot, républicain conservateur	24,308

Résultat général pour le Morbihan :

M. Martin, cléricale	42,754
M. Beauvais, républicain	33,915
L'arrondissement de Lorient donnait 14,807 voix à M. Beauvais et 8,266 à M. Martin. Toutes les villes du département ont donné la majorité à M. Beauvais.	

Résultat général connu pour l'Oise :

M. Gérard, républicain conserv.	36,617
M. Rousselet, républicain	30,592
Bulletins blancs	674
Voix perdues	944
14 communes manquent.	

Résultat général connu pour l'Indre-et-Loire :

Voteants	60,242.
M. Nioche, républicain (élu)	30,689
M. P. Schneider (coalition monarchique)	29,373

Dans sa séance d'hier, le Conseil général de la Seine a adopté en principe, sur le rapport de M. Floquet, un vœu de M. Lesage tendant à ce qu'une indemnité pécuniaire soit accordée à tous les individus qui, après avoir subi une détention préventive, seront reconnus innocents.

M. Lavocat ayant fait observer que l'indemnité pécuniaire pourrait dans certains cas manquer le but, et M. Tranchant ayant objecté d'autre part que les prévenus pouvaient être renvoyés faute de preuves suffisantes sans que leur innocence fût reconnue, le Conseil s'est rallié à une rédaction qui consacre la faculté pour les tribunaux d'accorder une réparation à un individu reconnu innocent.

On se souvient du bruit que fit, il y a quelques années, l'affaire de la femme Doise, reconvenue innocente après les aveux que les tortures morales de la mise au secret lui avaient arrachés : sur l'initiative de M. Odilon Barrot, une souscription fut ouverte dans ce journal même pour procurer à cette infortunée la réparation que la loi lui refusait.

Nous ne pouvons donc que nous associer de tout cœur à la délibération du Conseil général.

On nous prie de répondre, dit le Siècle, à diverses questions se rattachant au paiement des indemnités motivées par les pertes de toute nature qui ont été la conséquence de la guerre. Ces questions ont trait au remboursement des dépenses faites par les départements pour la garde nationale mobilisée, à la répartition de l'indemnité de guerre de 400 millions votée par l'Assemblée nationale et au remboursement de l'impôt de capitation.

Le remboursement des dépenses relatives à la garde nationale mobilisée a été voté ; mais, pour qu'il puisse commencer à s'effectuer, une loi complémentaire est encore nécessaire. On espère que cette loi sera présentée dans la session qui va s'ouvrir. Le remboursement s'appliquera indistinctement aux départements envahis et non envahis.

Quant à l'indemnité de guerre de 400 millions, comme elle est très-loin de correspondre à l'importance des dommages qu'elle est destinée à réparer, on l'a répartie au sinis-

trés les plus nécessiteux, soit qu'ils eussent des titres revêtus du sceau des maires ou des bons prussiens, soit qu'ils n'eussent aucun titre.

Enfin l'impôt de capitation est aujourd'hui intégralement remboursé, sauf dans deux ou trois départements.

Le président de la République et le ministre des finances viennent de préparer un projet de loi tendant à prélever, au profit des Alsaciens-Lorrains, une somme de 600,000 fr. sur la portion disponible de l'indemnité de guerre payée par les Arabes insurgés en 1871.

Cette somme serait particulièrement affectée à l'achat de semences, bétail, instruments agricoles, qu'on donnerait aux Alsaciens-Lorrains émigrant en Algérie. Chaque famille recevrait environ une valeur de 1,500 fr.

Ce projet de loi sera soumis d'urgence à l'Assemblée dès la reprise de la session.

Nous avons signalé hier la manœuvre par suite de laquelle l'élection municipale du premier arrondissement de Paris n'a pas donné de résultat dimanche et nécessite un second tour de scrutin.

A propos de cette manœuvre, M. Ch. Virmaitre, candidat « conservateur », a adressé à son concurrent, M. Piétrement, la lettre suivante.

A. M. Piétrement, 10, rue Pierre-Lescot

Monsieur,

Je tiens à honneur de déclarer que je suis absolument étranger à l'affiche signée Piétrement, apposée dimanche matin dans le quartier des Halles. Je suis votre adversaire, mais un adversaire loyal, incapable d'une semblable manœuvre, dont les électeurs conservateurs républicains connaîtront bientôt le but.

Il est de mon devoir, monsieur, de dégager ma responsabilité.

Je tiens à l'estime des honnêtes gens. Veuillez agréer mes civilités empressées.

CH. VIRMATRE, 4, rue Chérubini.

Le compétiteur de M. Piétrement repoussant ainsi la responsabilité de la manœuvre qui a faussé le résultat de l'élection, à qui cette responsabilité peut-elle être imputable ? La lettre que voici nous donne, en attendant mieux, de premiers éclaircissements à ce sujet :

Paris, le 21 octobre 1872.

Monsieur le rédacteur,

Ce matin, à la lecture de votre article si justement indigné, nous sommes allés chez le sieur Piétrement, marchand de volailles, 10, rue Montmartre, et lui avons, en qualité d'électeurs trompés, demandé des explications sur sa conduite électorale.

Le sieur Piétrement, qui paraît avoir eu conscience de la gredinerie qu'on lui a fait commettre, nous a répondu en balbutiant :

« Ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est le comité. »

Le comité ! Quel comité ? Sans doute quelques cléricaux-bonapartistes qui se sont servis du marchand de volaille, à cause de son nom, et en ont fait l'instrument inconscient, mais docile, de cette infamie contre laquelle nous ne saurions trop protester.

Recevez, monsieur le rédacteur, nos salutations républicaines.

E. BAUMIER, LÉON, LOMER, 12, rue Turbigo.

En attendant que le jour se fasse complètement sur cette regrettable affaire, dit l'Avenir national, il n'est pas inutile de noter l'attitude des organes de la presse « conservatrice », en face d'un procédé électoral digne des plus tristes temps de l'empire : à l'exception de la Patrie, qui n'hésite pas à flétrir ce procédé comme il le mérite, les feuilles anti-républicaines ne formulent aucune appréciation sur la manœuvre ou ont l'air de la trouver plaisante.

Les monarchistes s'écieraient volontiers, comme un de leurs chefs de file dans un cas récent et célèbre, que « c'est un bon tour. » Voilà la morale politique du parti qui prétend se réserver exclusivement la qualification de « parti des honnêtes gens. »

### LES ELECTIONS

Paris, 23 octobre.

Tous les journaux de Paris sont d'accord pour reconnaître que la France s'est

prononcée de nouveau dans les élections du 20 octobre pour la constitution définitive de la République. Nulle différence capitale pour le fond des appréciations, entre les feuilles de la droite, du centre droit et du centre gauche. Seulement les uns se réjouissent de ce qui inquiète les autres, de ce qui met les troisièmes en fureur. Le Monde, par exemple, fait un aveu d'une incomparable férocité. Le journal légitimiste et cléricale déclare que « tous les honnêtes gens » n'ont plus qu'une préoccupation, c'est « qu'une crise même sanglante est devenue absolument nécessaire pour désiller les yeux du pays ».

Ce mot contribuera peut-être à éclairer les conservateurs sur les intentions du parti légitimiste ou plutôt sur le but fatal auquel les conduit la politique du parti légitimiste. Il est devenu plus évident que jamais que la légitimité représente aujourd'hui la politique révolutionnaire à outrance, la politique du sang et de la guerre civile. Entre les légitimistes et la société actuelle, nous ne voyons plus aucun lien intellectuel et moral. Plusieurs incidents sont venus éclairer, d'ailleurs, l'état réel de ce parti : les candidatures et l'élection de M. Martin dans le Morbihan, la lettre de M. le comte de Chambord, et au même moment ces paroles sanguinaires du Monde, dont on pourrait trouver l'équivalent presque tous les jours soit dans l'Union, soit dans l'Univers.

Dans trois ans, si la République se maintient, comme nous en avons la ferme espérance, il n'y aura plus que deux partis en présence dans les luttes électorales : d'un côté, le grand parti républicain qui comprendra le pays tout entier, qui se confondra avec la société civile tout entière, dont les institutions, les mœurs et l'esprit auront été sauvés par les soins des républicains ; de l'autre, les cléricaux, sans aucune politique proprement dite et sans chefs bien déterminés, qui se dresseront comme la suprême protestation du moyen-âge contre l'esprit moderne.

Cette opinion n'est pas de votre correspondant. Il l'a entendu exprimer et formuler par divers hommes politiques, avec une grande force, depuis les derniers jours de la période électorale.

La circulaire de M. Martin, d'Auray, député du Morbihan, a surtout servi à mettre en lumière cette vérité que le parti légitimiste cessait d'être un parti politique pour devenir un parti social. C'est ainsi que commencent et que finissent les partis politiques comme les religions. Pour le catholicisme ou la légitimité ce n'est plus un commencement, c'est une fin, la fin, dernière, la fin irrémédiable.

On a beaucoup remarqué à Paris un article que le Journal des Débats vient de consacrer à l'étude de la situation morale du parti dont nous nous occupons. Le Journal des Débats a signalé également les dangers que le cléricisme fait courir à la société et à la France républicaine. Nous n'avons pas besoin de dire sans doute tout ce que l'organe du parti conservateur a mis de réticences, de finesses, de pointes d'aiguille dans l'article en question. Il nous suffit de constater que l'article a fait un bruit extraordinaire et que M. Thiers a voulu, dit-on, le lire et le relire.

Le président de la République commence à comprendre où est le danger. Puisse-t-il l'éviter, si le comprend et s'il voit, car regarder le péril et s'y jeter, c'est vraiment trop inepte pour un homme d'esprit !

On commence à s'occuper des interpellations que la droite se propose d'adresser au gouvernement à la rentrée de la Chambre. On annonce M. Raoul Duval comme général en chef de l'expédition préparée contre M. Thiers. M. Raoul Duval étant bonapartiste, il est tout naturel en effet que les orléanistes et les légitimistes se rangent sous son drapeau. La campagne d'ailleurs ne saurait nous inspirer aucune inquiétude.

Quant aux projets qu'on prête à certains

feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE  
53. — Commencé le 2 septembre 1872

## LE COUSIN DU DIABLE

PAR  
GONTRAN BORYS

### QUATRIÈME PARTIE

L'Horoscope  
III  
UN DÉPÔT SACRÉ  
(Suite)

« Quel qu'il en fût, l'église était ouverte, et pour s'y introduire, les aventuriers n'avaient eu besoin d'en briser les portes. Les clefs venaient aux serrures ; chacun ouvrait les yeux ; c'était là un fait réel, patent, irréusable. Il fallait donc que le comte, dans un instant de faiblesse ou dans un autre, se fût dessaisi du dépôt confié à son honneur.

A mesure que cette conviction descendait dans les esprits, un sourd grondement circulait de groupe en groupe.

Alors commença une scène de torture digne de cannibales. Pour forcer les captifs à parler, chose à laquelle cependant ils ne se refusaient pas, on se porta sur leurs personnes à des excès affreux. Des gens honnêtes, humains, — mais affolés par la colère et s'imaginant accomplir un acte de justice, — se laissent entraîner à mille barbaries.

Guillaume avait repris son sang-froid. Ces férociétés inutiles le révoltèrent. Impuissant à les empêcher, il ne voulait pas en être le témoin et se frayant brusquement un passage à travers les rangs pressés de la populace, il se dirigea, le cœur serré, vers la rue de la Huguerie.

A sa profonde surprise, tout était calme aux abords de l'hôtel de Thun. Leubert, qui avait presque redouté de trouver la maison en flammes et les serviteurs massacrés, agita le marteau avec une espèce d'épouvante. Il ne savait plus que penser ; ses yeux brûlaient ; il avait la fièvre, et comme on tardait à lui ouvrir, il se mit à heurter d'une manière frénétique.

Enfin le suisse apparut, maugréant et ensommeillé. En reconnaissant le doyen, il s'effaça pour le laisser entrer. On se rappelle que, depuis la disparition de Madeleine, M. de Thun avait ordonné à ses gens de recevoir Guillaume à quelque heure qu'il se présenterait. C'est pourquoi, bien que la nuit fût à peine écoulée aux deux tiers, on ne fit aucune difficulté à le conduire à l'appartement du comte.

Leubert, de plus en plus étonné, traversa plusieurs salles désertes et silencieuses. Au seuil de la chambre de Godefroy, le page Arthur était couché, selon son habitude, en travers de la porte, sur un lit de camp. A la prière du doyen, il se hâta d'aller réveiller son maître.

Leubert resta seul. Consumé d'impatience il entassait les suppositions et les conjectures. Une idée qui, déjà, deux ou trois fois,

avait sillonné son cerveau, s'y ancrerait à chaque instant davantage et il l'accueillait avec complaisance, parce que cette idée eût expliqué le paisible aspect et l'insouciance repos du comte. En un mot, plus Guillaume y songeait et plus il était convaincu que le capitaine Taillefer n'avait pu pénétrer dans l'église Saint-Quentin qu'à l'aide de clefs fausses.

Comme il rêvait ainsi, Arthur reparut, la mine inquiète et embarrassée.

— Je ne sais, dit-il, ce qu'a monseigneur... Je l'ai appelé à plusieurs reprises, je lui ai secoué le bras et il n'a pas remué, lui qui a le sommeil si léger d'ordinaire...

— Mon Dieu ! s'écria Guillaume en se tortant les mains, il faudrait pourtant l'avertir...

— Je n'ose, fit le page. Monseigneur paraît las... il aura veillé fort tard, sans doute, car il dort tout vêtu...

A ce moment, des rumeurs assourdissantes firent trembler les vitres. Leubert écarta un rideau : — à l'incertaine clarté du jour naissant, il vit moutonner au-dessous de lui un immense océan de têtes. La foule accourait en furie et son flot toujours croissant battaait les murailles de l'hôtel.

C'est que les douze routiers, en expirant, avaient été unanimes ; ils avaient avoué ce qu'ils savaient, ce qu'on leur avait persuadé à eux-mêmes, c'est-à-dire que M. de Thun, ayant embrassé secrètement le protestantisme, avait livré l'église afin de donner à ses nouveaux coreligionnaires un gage éclatant de sa foi...

Et le peuple, avec des clameurs vengeresses, venait demander compte à Godefroy de sa trahison. Il ne doutait plus ; il accusait hautement ; son amour s'était transformé en haine ; le loyal comte, idole renversée, n'était plus pour lui qu'un traître et qu'un renégat.

Guillaume repoussa le page stupéfait et se précipita dans la chambre seigneuriale.

« Vous vous taisez ! reprit-elle avec véhémence. Que faites-vous ici ? Que signifient ces insultes, ces cris de mort ? »

Un artisan se détacha de la masse du peuple et fit un pas en avant, la tête découverte.

— Madame, dit-il, chacun de nous vous estime et vous vénère. Mais retirez-vous. Ce n'est point à vous de nous interroger, et c'est au comte à nous répondre.

— Eh bien ! s'écria-t-elle, venez l'affronter en face ! Entrez tous ! Ah ! peuple ingrat, égoïste et lâche ! nous allons donc savoir quel reproche tu adresses à l'homme qui a produit pour toi son sang et ses trésors !



On annonce depuis si longtemps... On ne peut que se féliciter d'être... On ne peut que se féliciter d'être...

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHONE... On nous prie de communiquer la liste des numéros gagnants de la loterie des Jeunes Aveugles... On nous prie d'annoncer que la Société mutuelle pour l'étude de la langue allemande...

A six heures du matin, les pompiers étaient complètement maîtres du feu... Nous attirons l'attention de l'administration compétente sur une irrégularité du service du gaz... On nous prie de communiquer la liste des numéros gagnants de la loterie des Jeunes Aveugles...

Les abords de l'Exposition sont si bien entretenus qu'il n'est pas de jour où il n'arrive quelque accident remarquable... On appelle notre attention sur un fait qui suffira à signaler pour qu'il soit mis ordre... On nous prie d'annoncer que la Société mutuelle pour l'étude de la langue allemande...

toute accidentelle, est le résultat de l'immersion... Un accident douloureux et bien involontaire est arrivé à Villié-Morgon... On nous prie d'annoncer que la Société mutuelle pour l'étude de la langue allemande...

Le marché a présenté une animation et une fermeté de bon augure... BOURSE DE LYON 23 OCTOBRE 1872... DÉPÊCHES DE CE MATIN Paris, 22, 1 h. 16 s.

et elle heurta avec tant de violence contre une pierre que la secousse renversa deux personnes qui tombèrent dans le Rhône... CHEMINS DE FER DÉPARTS DES TRAINS... FAITS DIVERS

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé...

A VENDRE

Une créance, avec hypothèque sur les biens du père, s'élevant à la somme de 2,932 fr. 60 c.

AVIS

A partir du 15 octobre le cabinet d'affaires litigieuses et commerciales de M. Treillard...

BRULURES Médaille d'argent à l'Exposition internationale de Havre

L'HUILE JOSEPH Spécifique contre les BRULURES. — Son emploi cause instantanément et assure une guérison rapide...

CIGARETTES-ÉPIC confectionnées par les plus habiles ouvriers de l'Asphme rhumes. Tous les pharmaciens. 2 fr. la boîte. (301)

BOUGIE DE L'ÉTOILE Exiger l'étoile sur chaque bougie (307)

GUÉRISON en 3 jours des maladies contagieuses les plus rebelles, dartres et vices du sang. — ADOLPHE, médecin, rue Saint-Martin, 10, Paris.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Le MEILLEUR RECONSTITUANT et LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCES: Prescrit aux enfants débiles, aux femmes délicates, aux convalescents, aux vieillards affaiblis, et aussi dans les névroses, les diarrhées chroniques, la chlorose, etc.

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsaparrille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les aérées des nerfs, Vices du sang, etc.

A Lyon, à la pharmacie Philippe Quet, rue de la Préfecture, 8. (85)

HYGIÈNE & SANTÉ

PILULES DE FAMILLE Régénératrices, toniques, purgatives, dépuratives et stomachiques contre les Constipations opiniâtres, Migraines, Maux d'estomac, de reins, Irritations d'intestins, Congestions cérébrales, etc.

EXTERNAT DE JEUNES FILLES

MADAME ROGERIE EX-INSTITUTRICE MUNICIPALE Rue Montesquieu, 91, au premier PRIX MODÉRÉ (128)

AUX AMATEURS DU PROGRÈS

Un ouvrier mécanicien, inventeur d'une voiture mécanique à quatre roues et montée sur ressort, à deux et trois places, ayant deux vitesses et mue par un seul homme...

LES ZOUAVES A PARIS

PENDANT LE SIÈGE (Souvenirs d'un Zouave) Par A. BALLUE EN VENTE: A PARIS Chez ARMAND LECHEVALIER, 61, Rue Richelieu, 61

A VENDRE DE SUITE

Pour cause de maladie UN BON FONDS D'ÉPICERIE Ayant cinquante années d'existence

Ancienne Maison OZIER Frères LÉON FRÉMIOT, SUCCESSIONNIAIRE

CHAUFFEBETTES STOKER N° 1, 6 fr. N° 3, 9 fr. N° 2, 7 fr. N° 4 (riche), 12 fr.

CHARBONS CHIMIQUES Pour Chauffe-fauteuil 1 fr. à la boîte. Réchauffeur de table 1 fr. 25 Encensoir 2 fr.

LYON, 48 et 50, rue de Lyon, LYON 133

TOUX, RHUMES, CATARRHES

ASTHMES, OPRESSIONS ET COQUELUCHE

Quinze années d'expérience et de succès ont placé le Sirop DUBREUIL au premier rang de tous les pectoraux. D'un goût très-agréable, il jouit d'un succès sûr et rapide, dans toutes les maladies de la poitrine et du larynx.

Dépot général 38, rue de Chartres, phar. Dubreuil et chez les pharmaciens suivants: MM. Aroul, rue Lanterne, 2, Cherblanc et C<sup>e</sup>, rue Tupin, Favolle, rue Saint-Côme, Richard, rue Gentil, Rieux, rue Saint-Jean. Exiger la signature. (132)

LES DENTIFRICES LAROSE

LES DENTIFRICES LAROSE dont l'usage est universel, ont le meilleur marché de tous les Dentifrices. EXPRIMER, le 11, r. 50, POUDRE, le 11, r. 50. OPHAT, le 11, r. 50.



AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

ALLEZ AU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ACHAT 8, Rue de la Préfecture, à l'entresol

On achète toutes sortes de Bijoux, Diamants et Pierres fines, Horlogerie, ainsi que les matières d'or et d'argent. Toute espèce de Marchandises en Rouennerie, Draperie, Toiles et Calicots, Rubans, Dentelles, Lingerie, Soierie, Bonneterie, Mercerie et Quincaillerie.

FARINE MEXICAINE

DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO



De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que le Phthisis pulmonaire. Tous les principes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau.

SAVON LA LUNE

Usine à vapeur A MARSEILLE F. SCHMIDLIN, seul Concessionnaire 12, quai de l'Hôpital, 12. LYON

Economie de 30 % par l'emploi de ce nouveau produit. Se trouve dans les principales maisons d'Épicerie. (Voir à l'Exposition universelle, 5<sup>e</sup> galerie, produits chimiques. 51)

DENTS

ELIXIR aromatique et balsamique pour les soins journaliers de la bouche, le raffermissement des gencives et la consolidation des dents chancelantes. — Le Flacon: 5 francs.

MASTIC obturateur pour plomber ses dents soi-même. — La Boîte: 6 francs (avec notes explicatives).

TRAITEMENT spécial des dents malades et cariées, leur guérison et leur conservation. Chien inventeur et seul possesseur, le Dr Fattet, dentiste, rue St-Honoré, 235, Paris (Mandat poste). GRATOS

GUÉRISON radicale des CONTAGIEUSES maladies C. CLARENS, rue Neuve-Couquard, 25 bis, Paris. (Correspondance). Envoi du traitement contre remboursement.

EAU DENTIFRICE

PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR J.V. BONN Ces produits sont vendus 40 pour cent moins que les produits analogues; — au point de vue des propriétés, ils sont supérieurs aux spécialités renommées.

LA GRANDE MAISON

DE CHAPELLE RIVIER SŒURS Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville.

Choix considérable et assortiment des plus variés de chapellerie pour hommes et enfants. Casquettes de fantaisie, de chasse, d'opéons. Képis pour pensionnaires, — pompiers, Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, taftas, velours soie et autres.

Tous ces articles sont vendus au prix de fabrication

LA LIQUEUR DE GOUDRON

Concentrée et Titree De BARNOUD Se recommande par sa concentration et sa bonne préparation. Son action s'exerce surtout dans les bronchites, les catarrhes, les affections du larynx, et dans toutes les inflammations de la vessie et des muqueuses.

Commence dépuratif, on l'utilise avec succès dans les différentes lésions de la peau: dartres, démangeaisons, herpès, eczéma, etc.

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies et à l'entrepôt général, 3, rue de Lyon, à Lyon, ancienne pharmacie BLANC.

BOURSE DE PARIS — Mardi 22 Octobre 1872 de midi 1/2 à 3 heures.

Table of stock market data for Paris and Lyon, including columns for 'RENTES ET ACTIONS', 'OBLIGATIONS', 'VALEURS AU COMPTANT', and 'BOURSE DE LYON'.

Enregistré à Lyon. Vu par nous, maire du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-dessus. Lyon